

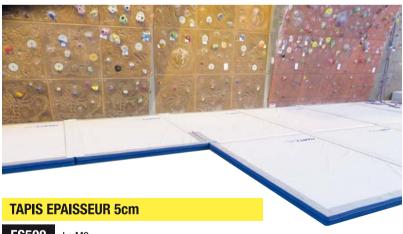
## TAP/S D'ESCALADE \* CL/MB/NG

## Dimensions de la zone de reception

La zone de réception doit être au minimum de 2m50 au-delà d'une ligne horizontale placée à 3m00 du sol. ATTENTION : tenir compte des dévers.

- Mousse de 5 ou 10cm d'épaisseur sur une largeur minimum de 2m50.
- Housse grain cuir GRISE, flanc BLEU avec fond antidérapant.
- Bayette de juxtaposition amovible de 24cm de large à velcro.
- Existe en tapis STANDARD de 2m50 x 2m00 ou SUR MESURE au M2.

Tapis de réception conçu pour limiter les conséquences de la chute d'un grimpeur d'une hauteur correspondant à sa position au mousquetonnage du premier point d'assurage tout en permettant des conditions d'assurages correctes. CONFORMES à la NORME XP P90-312.



ES500

Le M2.

**ES502** 

Le tapis de 2M x 2M50.

## **TAPIS EPAISSEUR 10cm**

**ES1000** Le M2.

ES1002

Le tapis de 2M x 2M50.

